Commissaires aux comptes :
BALCI Fadime
DAUDE Thierry
ALTEIRAC Nicolas

UNION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES DU GARD (UDAF)

152 Rue Gustave Eiffel 30034 NIMES cedex 1

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2025

Aux Adhérents réunis en Assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association UDAF DU GARD relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans la note « Règles et Méthodes Comptables » de l'annexe des comptes annuels

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1/01/2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes et la permanence des principes et procédures comptables et des méthodes d'évaluations. Nous avons notamment contrôlé que les mentions portées en annexe sur les litiges et risques en cours étaient appropriées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration *et* dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

DJP AUDIT
SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
20 RUE DE SAINT GILLES 30000 NÎMES
SIRET : 493 272 967 00016
TÉL : 04 66 38 89 00

MEMBRE DE LA
CRCC
COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
MONTPELLIER-NIMES
commissaire aux comptes

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés le 21 avril 2026.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

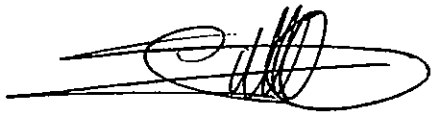
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Nîmes le 10/06/2026

Pour la SARL DJP AUDIT, commissaire aux comptes

Fadime BALCI, Gérante et commissaire aux comptes associée



Commissaires aux comptes :
BALCI Fadime
DAUDE Thierry
ALTEIRAC Nicolas

UNION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES DU GARD (UDAF)

152 Rue Gustave Eiffel 30034 NIMES cedex 1

RAPPORT SPECIAL SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31/12/2025

Aux adhérents de l'Association,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code du Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, en application de l'article R. 314-59 du Code de l'action sociale et des familles, il nous appartient de vous communiquer, le cas échéant, certaines informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'organe délibérant.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article 612-5 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes conclues au cours de l'exercice écoulé qui ont fait l'objet de l'autorisation du bureau de votre conseil d'administration :

Administrateur concerné : Monsieur Emmanuel DE GERIN

Objet= achat de produits de son exploitation agricole destinés à l'élaboration de coffrets cadeaux pour la somme de 1225€

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs

En application de l'article R612-7 du code du commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes :

- Avec la CAF du Gard :

Administrateurs concernés :

- Mr François-Xavier DEGOUL (administrateur de l'UDAF et de la CAF)
- Mme Juliana CHERMANE (administrateur de l'UDAF et représentante à la CAF)
- Mme Véronique TORRES (administrateur de l'UDAF et représentante à la CAF)
- Mme Fabienne BESSAD (administrateur de l'UDAF et représentante à la CAF)

• Sommes perçues par l'UDAF dans le cadre de la dotation globale de financement : 375.497 Euros pour la MJAGBF.

• Subvention perçue pour l'action « Lire et faire lire » : 8.000 Euros.

- Avec la MSA du Gard :

Administrateurs concernés :

- Mr DE GEREIN, administrateur de la CAF et de la MSA

• Sommes perçues par l'UDAF dans le cadre de la dotation globale de financement : 14.427 Euros pour la MJAGBF.

• Subvention perçue pour l'action « Lire et faire lire » : 3.500 Euros.

- Avec l'UNAF (Union Nationale des Associations Familiales)

Administrateurs concernés :

- Madame LACHAUD, administratrice de l'UNAF

• Sommes perçues par l'UDAF dans le cadre du fonds spécial :216.500 Euros

En application des dispositions de l'article R. 314-59 du Code de l'action sociale et des familles, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'organe délibérant au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Nous vous signalons que :

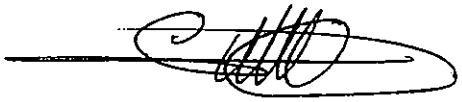
Votre Directrice générale salariée, Madame Véronique PALMER a perçu, pour l'exercice 2025, une rémunération brute déclarée de 74 961 Euros.

Votre Directeur adjoint salarié, Monsieur Jérome GILLOUIN a perçu, pour l'exercice 2025, une rémunération brute déclarée de 54 119 Euros

NIMES, le 10 juin 2026

Pour la SARL DJP AUDIT, commissaire aux comptes

Fadime BALCI, Gérante et commissaire aux comptes associée



Bilan Actif

	Règlement ANC 2022-06	31/12/2025 Brut	31/12/2025 Amort. et Dépréc.	31/12/2025 Net	31/12/2024 Net
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)				
	Immobilisations incorporelles				
	Frais de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
	Autres immobilisations incorporelles	33 683,80	31 629,71	2 054,09	3 684,09
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains	344 700,00		344 700,00	344 700,00
	Constructions	3 474 835,15	1 674 254,64	1 800 580,51	1 938 831,84
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	779 970,03	659 589,39	120 380,64	143 751,32
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
	Immobilisations financières				
	Participations	285,15		285,15	285,15
	Créances rattachées à des participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	1 666,67		1 666,67	1 666,67
	Total II	4 635 140,80	2 365 473,74	2 269 667,06	2 432 919,07
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	265 412,21	21 002,15	244 410,06	354 435,43
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	56 199,55	3 659,70	52 539,85	122 565,34
	Charges constatées d'avance	41 280,40		41 280,40	27 990,46
	Valeurs mobilières de placement				
	Instruments financ. à terme et jetons détenus	245 892,50		245 892,50	285 250,98
	Disponibilités	1 847 395,28		1 847 395,28	1 260 339,92
	Total III	2 456 179,94	24 661,85	2 431 518,09	2 050 582,13
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (IV)				
	Primes de remboursement des emprunts (V)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I à VI)		7 091 320,74	2 390 135,59	4 701 185,15	4 483 501,20

D.J.P AUDIT
Société de Commissariats Aux Comptes
SARL au capital de 2 600 €
Inscrite à la CRCC Montpellier - Nîmes
20 rue de Saint-Gilles - 30000 NIMES
SIRET 493 272 967 00016 - NAF 6920Z
Tél. 04 66 38 89 00

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	342 808,34	342 808,34
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité	1 117 053,31	1 023 995,59
	Autres		
	Report à nouveau	200 833,38	140 595,77
	Report à nouveau sous contrôle de tiers financeurs	(140 345,45)	(118 199,24)
	Excédent ou déficit de l'exercice	218 217,14	131 149,12
	Situation nette (sous-total)	1 738 566,72	1 520 349,58
	Fonds propres consomptibles		
	Subventions d'investissement	47 274,97	51 193,04
	Provisions réglementées	80 000,00	80 000,00
	Total I	1 865 841,69	1 651 542,62
Autres fonds propres	Fonds non remboursables		
	Avances conditionnées		
	Droits du concédant		
	Total II		
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés	116 460,70	77 840,80
	Total III	116 460,70	77 840,80
Provisions	Provisions pour risques	84 861,02	26 102,51
	Provisions pour charges	217 831,18	187 737,00
	Total IV	302 692,20	213 839,51
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	1 269 275,41	1 429 485,67
	Emprunts et dettes financières divers		
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	81 903,76	71 923,76
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	798 230,95	733 731,81
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	266 780,44	305 137,03
	Produits constatés d'avance		
	Total V	2 416 190,56	2 540 278,27
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (VI)		
	TOTAL GENERAL (I à VI)	4 701 185,15	4 483 501,20

D.J.P AUDIT
Société de Commissariats Aux Comptes
SARL au capital de 2 600 €
Inscrite à la CRCC Montpellier - Nîmes
20 rue de Saint-Gilles - 30000 NIMES
SIRET 453 272 967 00016 - NAF 6920Z
Tél. 04 66 38 89 00

Compte de Résultat 1/2

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	1 147,74	1 110,30
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	318 401,47	291 908,26
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions	5 794 268,25	5 480 829,81
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible	382,50	40,00
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	11 298,17	135 578,80
	Utilisations des fonds dédiés	6 380,10	14 139,10
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
	Autres produits	100 987,87	73 179,40
	Total des produits d'exploitation	6 232 866,10	5 996 785,67
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	1 012 848,84	1 013 724,03
	Aides financières	17 155,08	16 832,73
	Impôts, taxes et versements assimilés	384 835,29	374 801,45
	Salaires	3 192 881,25	3 122 467,03
	Cotisations sociales	1 034 511,59	1 080 699,26
	Dotation aux amortissements et dépréciations	202 076,82	212 382,00
	Dotation aux provisions	100 150,86	10 306,55
	Reports en fonds dédiés	45 000,00	
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
	Autres charges	9 576,20	2 442,16
	Total des charges d'exploitation	5 999 035,93	5 833 655,21
	RESULTAT D'EXPLOITATION	233 830,17	163 130,46

D.J.P AUDIT
Société de Commissariats Aux Comptes
SARL au capital de 2 600 €
Inscrite à la CRCC Montpellier - Nimes
20 rue de Saint-Gilles - 30000 NIMES
SIRET 493 272 967 00016 - NAF 6920Z
Tél. 04 66 38 89 00

Compte de Résultat 2/2

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION		233 830,17	163 130,46
PRODUITS FINANCIERS	De participation	4 174,39	9 049,87
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits des immobilisations financières cédées		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Total des produits financiers	4 174,39	9 049,87
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	19 209,42	20 567,64
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Total des charges financières	19 209,42	20 567,64
RESULTAT FINANCIER		(15 035,03)	(11 517,77)
RESULTAT COURANT avant impôts		218 795,14	151 612,69
	Produits exceptionnels		3 918,07
	Charges exceptionnelles		22 305,64
RESULTAT EXCEPTIONNEL			(18 387,57)
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices		578,00	2 076,00
TOTAL DES PRODUITS		6 237 040,49	6 009 753,61
TOTAL DES CHARGES		6 018 823,35	5 878 604,49
EXCEDENT ou DEFICIT		218 217,14	131 149,12

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole		
TOTAL		

D.J.P AUDIT
Société de Commissariats Aux Comptes
SARL au capital de 2 600 €
Inscrite à la CRCC Montpellier - Nimes
20 rue de Saint-Gilles - 30000 NIMES
SIRET 493 272 967 00016 - NAF 6920Z
Tél. 04 66 38 89 00

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **4 701 185** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **6 237 040** euros et un total **charges** de **6 018 823** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **218 217** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025.**
Il a une durée de **12** mois.

Informations générales complémentaires

L'association UDAF du Gard, Union Départementale des Associations Familiales a pour activité :
- Protection juridique des majeurs
- Information et soutien aux tuteurs familiaux
- Point conseil budget
- Microcrédit personnel garanti
- Mesure d'aide à la gestion du budget familial
- Mesure d'accompagnement social personnalisée
- Intervention sociale en commissariat
- Lire et Faire Lire
- Conseiller Numérique
- Soutien à la parentalité numérique
- Médaille de l'enfance et des familles

Membre de l'Unaf, elle participe à la représentation de l'ensemble des 18 millions de familles qui vivent en France, et contribue à leur représentation au niveau région
al.
Elle porte 15 services et actions en direction des familles et des personnes vulnérables.
Ses sites d'explitations se situe à Nîmes, Avignon et Alès
L'effectif se compose de 112 salariés.

La répartition des résultats de l'association est la suivante pour 2025 :
Etablissement résultat comptable Retraitement CP résultat
Comptes Administratifs :
Gestion propre : - 7 129.82 €
PJM 84 : + 109 778.89 €
Institution : - 19 489.33 €
MJAGBF : + 1 598.41 €
MASP : + 32 829.04 €
PJM 30 : + 93 709.24 €
AS : + 6 920.71 €
Retraitements : 0.00 €
Total Cptes annuels + 218 217.14 €
3 établissements relèvent d'une activité réglementée :
PJM 30
PJM 84
MJAGBF
et sont soumis au code de l'action sociale et des familles

D.J.P AUDIT
Société de Commissariats Aux Comptes
SARL au capital de 2 600 €
Inscrite à la CRCC Montpellier - Nîmes
20 rue de Saint-Gilles - 30000 NIMES
SIRET 493 272 967 00016 - NAF 6920Z
Tél. 04 66 38 89 00

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivantsdu Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Règles et Méthodes Comptables

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83, du règlement ANC 2018-06 et ANC n°2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice ainsi que du règlement ANC 2019-04 relatif aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnesmorales de droit privé à but non lucratif .

À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, l'association a appliqué le règlement ANC n° 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.
Cette première application a conduit, le cas échéant, à des ajustements de présentation et à des reclassements sans incidence sur les flux économiques sous-jacents.

Au regard des analyses réalisées, ce changement n'a pas eu d'impact significatif sur le résultat, la situation nette et les principaux agrégats des comptes annuels de l'exercice.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	4 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	4 à 10 ans

Stocks et en cours

Les stocks, considérés comme non significatifs ne sont pas comptabilisés. Cette méthode est conforme aux usages du secteur.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

D.J. AUDIT
Société de Commissariats Aux Comptes
SARL au capital de 2 600 €
Inscrite à la CRCC Montpellier - Nîmes
20 rue de Saint-Gilles - 30000 NIMES
SIRET 493 272 967 00016 - NAF 6920Z
Tél. 04 66 38 89 00

Règles et Méthodes Comptables

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Rémunération des dirigeants

En application de la loi du 23 mai 2006, nous vous communiquons les informations suivantes :

- Rémunération du bureau du conseil d'administration : 0 euro
- Rémunération des 3 salariés ayant les fonctions les plus élevées : 176 566 €

Valorisation des contributions volontaires

Les contributions volontaires n'ayant pas été considérées comme significatives, elles ne font pas l'objet d'une information dans l'annexe.

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagementsde retraite.

Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

A la clôture de l'exercice, le montant de la "dette actuarielle" en matière d'indemnités de fin de carrière (IFC) s'élève à 217 831 euros.

Elle ne fait pas l'objet d'une externalisation auprès d'un organisme d'assurance.

Cette dette actuarielle est provisionnée dans les comptes annuels.

La dette actuarielle est déterminée à partir des paramètres généraux suivants :

Année de calcul : 2025

Taux d'actualisation : 3.5 %

Méthode de calcul : Rétrospective Prorata Temporis

Initiative du départ : Le départ intervient à l'initiative du salarié.

D.J.P AUDIT
Société de Commissariats Aux Comptes
SARL au capital de 2 600 €
Inscrite à la CRCC Montpellier - Nîmes
20 rue de Saint-Gilles - 30000 NIMES
SIRET 493 272 967 00016 - NAF 6920Z
Tél. 04 66 38 89 00

L'augmentation annuelle des salaires :

- 1% Constant pour la catégorie : Cadres
- 1% Constant pour la catégorie : Ensemble du personnel
- 1% Constant pour la catégorie : Employés
- 1% Constant pour la catégorie : Employé administratif
- 1% Constant pour la catégorie : Autres cadres
- 1% Constant pour la catégorie : Profession intermédiaire
- 1% Constant pour la catégorie : Cadre dirigeant

Le taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds est de : 3.5 % (inflation comprise).

Paramètres sociaux :

Le départ est prévu, sauf dérogation individuelle, à :

- 64 ans pour la catégorie : Cadres
- 64 ans pour la catégorie : Ensemble du personnel

Règles et Méthodes Comptables

- 64 ans pour la catégorie : Employés
- 64 ans pour la catégorie : Employé administratif
- 64 ans pour la catégorie : Autres cadres
- 64 ans pour la catégorie : Profession intermédiaire
- 64 ans pour la catégorie : Cadre dirigeant

Le taux de rotation retenu est :

- 1 % constant pour la catégorie : Cadres
- 1 % constant pour la catégorie : Ensemble du personnel
- 1 % constant pour la catégorie : Employés
- 1 % constant pour la catégorie : Employé administratif
- 1 % constant pour la catégorie : Autres cadres
- 1 % constant pour la catégorie : Profession intermédiaire
- 1 % constant pour la catégorie : Cadre dirigeant

Le taux de charges sociales patronales est :

- 57.99 % pour la catégorie : Cadres
- 44.56 % pour la catégorie : Ensemble du personnel
- 38.26 % pour la catégorie : Employés
- 38.26 % pour la catégorie : Employé administratif
- 57.99 % pour la catégorie : Autres cadres
- 38.26 % pour la catégorie : Profession intermédiaire
- 57.99 % pour la catégorie : Cadre dirigeant

Le départ intervient à l'initiative du salarié.

Paramètres techniques :

- L'année des calculs retenue est 2025.
- La table de mortalité utilisée est la table réglementaire INSEE 2019-2021 - donnees prov..
- La méthode de calcul retenue est la méthode : ANC 2021.
- Les plans de financement établis tiennent compte de l'ensemble des salariés.

D.J.P AUDIT
Société de Commissariats Aux Comptes
SARL au capital de 2 600 €
Inscrite à la CRCC Montpellier - Nimes
20 rue de Saint-Gilles - 30000 NIMES
SIRET 493 272 967 00016 - NAF 6920Z
Tél. 04 66 38 89 00

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	33 683,80					33 683,80
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	33 683,80					33 683,80
CORPORELLES	Terrains	344 700,00					344 700,00
	Constructions sur sol propre	1 658 614,80					1 658 614,80
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement	1 816 220,35					1 816 220,35
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	14 778,00					14 778,00
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	667 627,37		17 822,66			685 450,03
	Emballages récupérables et divers	79 742,00					79 742,00
	Immobilisations grévées de droits						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 581 682,52		17 822,66			4 599 505,18
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	285,15					285,15
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	1 666,67					1 666,67
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 951,82					1 951,82
	TOTAL	4 617 318,14		17 822,66			4 635 140,80

D.J.P AUDIT
Société de Commissariats Aux Comptes
SARL au capital de 2 600 €
Inscrite à la CRCC Montpellier - Nimes
20 rue de Saint-Gilles - 30000 NIMES
SIRET 493 272 967 00016 - NAF 6920Z
Tél. 04 66 38 89 00

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	29 999,71	1 630,00		31 629,71
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	29 999,71	1 630,00		31 629,71
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre	734 727,99	54 753,85		789 481,84
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	801 275,32	83 497,48		884 772,80
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers	6 434,42	1 477,80		7 912,22
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	558 576,36	36 345,94		594 922,30
	Emballages récupérables et divers	53 385,27	3 369,60		56 754,87
	Immobilisations grevées de droits				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 154 399,36	179 444,67		2 333 844,03
	TOTAL	2 184 399,07	181 074,67		2 365 473,74

D.J.P AUDIT
Société de Commissariats Aux Comptes
SARL au capital de 2 600 €
Inscrite à la CRCC Montpellier - Nimes
20 rue de Saint-Gilles - 30000 NIMES
SIRET 493 272 967 00016 - NAF 6920Z
Tél. 04 66 38 89 00

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

D.J.P AUDIT
Société de Commissariats Aux Comptes
SARL au capital de 2 600 €
Inscrite à la CRCC Montpellier - Nîmes
20 rue de Saint-Gilles - 30000 NIMES
SIRET 493 272 967 00016 - NAF 6920Z
Tél. 04 66 38 89 00

Produits à recevoir

	Règlement ANC 2022-06	31/12/2025
Total des Produits à recevoir		41 868
Autres créances		41 868
REMB FORMATIONS À RECEVOIR	2 730	
PROD À RECEVOIR	39 138	

D.J.P AUDIT
Société de Commissariats Aux Comptes
SARL au capital de 2 600 €
Inscrite à la CRCC Montpellier - Nimes
20 rue de Saint-Gilles - 30000 NIMES
SIRET 493 272 967 00016 - NAF 6920Z
Tél. 04 66 38 89 00

Charges à payer

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025
Total des Charges à payer		577 998
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		41 349
FOURN FACTURES NON PARVENUES	1 465	
FOURN FACTURES NON PARVENUES	39 884	
Dettes fiscales et sociales		517 810
PROVISIONS POUR CONGÉS PAYÉS	334 708	
DETTES PROV POUR CDD	16 185	
CHARGES SOC SUR CONGES À PAYER	152 611	
CHARGES SOS SUR FIN DE CDD	7 381	
REMBT CPAM IND. JOURNALIÈRES	6 925	
Autres dettes		18 838
CHARGES À PAYER	18 838	

D.J.P AUDIT
Société de Commissariats Aux Comptes
SARL au capital de 2 600 €
Inscrite à la CRCC Montpellier - Nimes
20 rue de Saint-Gilles - 30000 NIMES
SIRET 493 272 967 00016 - NAF 6920Z
Tél. 04 66 38 89 00

Créances et Dettes

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	1 666,67	1 666,67	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	265 412,21	265 412,21	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	128,87	128,87	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 730,00	2 730,00	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	53 340,68	53 340,68	
	Charges constatées d'avance	41 280,40	41 280,40	
	TOTAL DES CREANCES	364 558,83	364 558,83	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	1 269 275,41	162 904,39	520 144,45	586 226,57
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	81 903,76	81 903,76		
	Personnel et comptes rattachés	363 394,52	363 394,52		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	379 757,43	379 757,43		
	Impôts sur les bénéfices	578,00	578,00		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	54 501,00	54 501,00		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	266 780,44	266 780,44		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	2 416 190,56	1 309 819,54	520 144,45	586 226,57
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	160 210,26			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

D.J.P AUDIT
Société de Commissariats Aux Comptes
SARL au capital de 2 600 €
Inscrite à la CRCC Montpellier - Nimes
20 rue de Saint-Gilles - 30000 NIMES
SIRET 493 272 967 00016 - NAF 6920Z

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			41 280,40
LEMOUEL		391,50	
KOUCHIT		1 750,00	
BOITE POSTALE FLEXIGO		130,80	
EIG		25,00	
MAIF		19 202,75	
SFR		731,80	
MUTUALEASE		2 564,40	
AGILAUTO		10 814,66	
SGE ARCHIVES		5 669,49	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			41 280,40

D.J.P AUDIT
Société de Commissariats Aux Comptes
SARL au capital de 2 600 €
Inscrite à la CRCC Montpellier - Nimes
20 rue de Saint-Gilles - 30000 NIMES
SIRET 493 272 967 00016 - NAF 6920Z
Tél. 04 66 38 89 00

D.J.P AUDIT
Société de Commissariats Aux Comptes
SARL au capital de 2 600 €
Inscrite à la CRCC Montpellier - Nimes
20 rue de Saint-Gilles - 30000 NIMES
SIRET 493 272 967 00016 - NAF 6920Z
Tél. 04 66 38 89 00

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres	80 000,00			80 000,00
	PROVISIONS REGLEMENTEES	80 000,00			80 000,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	26 102,51			26 102,51
	Pour garanties données aux clients		58 758,51		58 758,51
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	187 737,00	41 392,35	11 298,17	217 831,18
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	213 839,51	100 150,86	11 298,17	302 692,20
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients		21 002,15		21 002,15
	Autres	3 659,70			3 659,70
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	3 659,70	21 002,15		24 661,85
	TOTAL GENERAL	297 499,21	121 153,01	11 298,17	407 354,05
	Dont dotations et reprises : - d'exploitation		121 153,01	11 298,17	
	Dont dotations et reprises : - financières				
	Dont dotations et reprises : - exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

L'UDAF est mise en responsabilité sur plusieurs dossiers de tutelle et pour un montant global de demandes évalué à 140 891€. Seuls 58 758€ ont fait l'objet d'une provision, les autres risques ayant été jugés faibles. D'autre part, l'UDAF à la suite de contrôles internes a décelé d'éventuelles erreurs de calcul des participations des usagers sur les années précédentes qui auraient pu aboutir à la comptabilisation et à des prélèvements de sommes indues dont l'évaluation est en cours à la date d'arreté des comptes.

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires	342 808,34			342 808,34
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	1 023 995,59	93 057,72		1 117 053,31
Report à nouveau	140 595,77	60 237,61		200 833,38
Résultat de l'exercice	131 149,12	218 217,14	131 149,12	218 217,14
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs	(118 199,24)		22 146,21	(140 345,45)
Ecrats de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	51 193,04		3 918,07	47 274,97
Provisions réglementées	80 000,00			80 000,00
Droits des propriétaires (Commodat)				
Dépenses refusées par l'autorité de tarification				
Dépenses non opposables au tiers financeurs				
TOTAL	1 651 542,62	371 512,47	157 213,40	1 865 841,69

D.J.P AUDIT
Société de Commissariats Aux Comptes
SARL au capital de 2 600 €
Inscrite à la CRCC Montpellier - Nîmes
20 rue de Saint-Gilles - 30000 NIMES
SIRET 493 272 967 00016 - NAF 6920Z
Tél. 04 66 38 89 00

Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	31/12/2025	31/12/2024
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
Total		

Répartition par nature de charges	31/12/2025	31/12/2024
Secours en nature (alimentaires, vestimentaires, ...)		
Mise à disposition gratuite de biens (locaux, matériels, ...)		
Prestations		
Personnel bénévole		
Total		

D.J.P AUDIT
Société de Commissariats Aux Comptes
SARL au capital de 2 600 €
Inscrite à la CRCC Montpellier - Nîmes
20 rue de Saint-Gilles - 30000 NIMES
SIRET 493 272 967 00016 - NAF 6920Z
Tél. 04 66 38 89 00

Variation des Fonds Dédiés

	Fonds dédiés clôture 31/12/2024	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2025	
			Montant global	dont rembour-sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
CONVENTION PCB AVIGNON	10 000,00					10 000,00	10 000,00
CONVENTION PCB ORANGE	10 000,00					10 000,00	10 000,00
CONVENTION PCB APT	12 500,00					12 500,00	12 500,00
CONVENTION PCB NIMES	12 500,00					12 500,00	12 500,00
POUR INVEST AVIGNON	30 240,80		3 780,10			26 460,70	
SUB MSA	2 600,00		2 600,00				
CONSEILLER NUMERIQUE		45 000,00				45 000,00	
Contributions financières d'autres org.							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL	77 840,80	45 000,00	6 380,10			116 460,70	45 000,00

D.J.P AUDIT
Société de Commissariats Aux Comptes
SARL au capital de 2 600 €
Inscrite à la CRCC Montpellier - Nîmes
20 rue de Saint-Gilles - 30000 NIMES
SIRET 493 272 967 00016 - NAF 6920Z
Tél. 04 66 38 89 00

Variation des Subventions d'Investissement

	Subventions à la clôture 31/12/2024	Augmentation	Diminution	Subvention à la clôture 31/12/2025
Subventions d'investissement				
Subventions d'équipement	58 771,00			58 771,00
Autres subventions d'investissement				
Montant nominal	58 771,00			58 771,00
Quotes-parts virées au compte de résultat	7 577,96	3 918,07		11 496,03

D.J.P AUDIT
Société de Commissariats Aux Comptes
SARL au capital de 2 600 €
Inscrite à la CRCC Montpellier - Nîmes
20 rue de Saint-Gilles - 30000 NIMES
SIRET 493 272 967 00016 - NAF 6920Z
Tél. 04 66 38 89 00

Subventions d'exploitation

Subventions d'exploitation	Fds dédiés clôt. N-1	Reports	Utilisations Mt global	Utilisations dt rbst	Transferts	Fonds dédiés clôt. N Mt global	Fonds dédiés clôt. N dt pjts ss d
FONDS DEDIES CONSEILLER NUMERIQUE 25					45 000,00	45 000,00	45 000,00
MSA OBSERVATOIRE DES FAMILLES	2 600,00		2 600,00				
FONDS DEDIES EVALUATION INTERNE	30 240,80		3 780,10			26 460,70	26 460,70
CONVENTION PCB AVIGNON	10 000,00					10 000,00	10 000,00
CONVENTION PCB ORANGE	10 000,00					10 000,00	10 000,00
CONVENTION PCB APT	12 500,00					12 500,00	12 500,00
CONVENTION PCB NIMES	12 500,00					12 500,00	12 500,00
Totalisation	77 840,80		6 380,10		45 000,00	116 460,70	116 460,70

D.J.P AUDIT
Société de Commissariats Aux Comptes
SARL au capital de 2 600 €
Inscrite à la CRCC Montpellier - Nimes
20 rue de Saint-Gilles - 30000 NIMES
SIRET 493 272 967 00016 - NAF 6920Z
Tél. 04 66 38 89 00

Concours publics et subventions

31/12/2025	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Montant fin ex.
Concours publics et subventions						
Concours publics		4 344 601,90		375 497,00	610 364,52	5 330 463,42
Subventions d'exploitation					459 886,76	459 886,76
Subventions d'investissement						
TOTAL		4 344 601,90		375 497,00	1 070 251,28	5 790 350,18

D.J.P AUDIT
Société de Commissariats Aux Comptes
SARL au capital de 2 600 €
Inscrite à la CRCC Montpellier - Nîmes
20 rue de Saint-Gilles - 30000 NIMES
SIRET 493 272 967 00016 - NAF 6920Z
Tél. 04 66 38 89 00

Tableau de détermination du résultat effectif global de l'entité

	31/12/2025	31/12/2024
RESULTAT COMPTABLE	218 217,14	131 149,12
Reprise du résultat antérieur		
EXCEDENT ou DEFICIT EFFECTIF GLOBAL	218 217,14	131 149,12
Dont résultat effectif sous gestion propre	13 130,60	
Dont résultat effectif sous gestion contrôlée	205 086,54	

D.J.P AUDIT
Société de Commissariats Aux Comptes
SARL au capital de 2 600 €
Inscrite à la CRCC Montpellier - Nimes
20 rue de Saint-Gilles - 30000 NIMES
SIRET 493 272 967 00016 - NAF 6920Z
Tél. 04 66 38 89 00

Rémunérations des Dirigeants

	31/12/2025
Rémunérations des membres :	
- des organes d'administration	
- des organes de direction	
- des organes de surveillance	

En application du principe du respect du droit des personnes, cette information n'est pas toujours servie, car elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

Effectif moyen

		31/12/2025	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		8,00	
	Professions intermédiaires			
	Employés		104,00	
	Ouvriers			
	TOTAL		112,00	

D.J.P AUDIT
Société de Commissariats Aux Comptes
SARL au capital de 2 600 €
Inscrite à la CRCC Montpellier - Nimes
20 rue de Saint-Gilles - 30000 NIMES
SIRET 493 272 967 00016 - NAF 6920Z
Tél. 04 66 38 89 00

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Règlement ANC 2025-01	Commissaire aux comptes 1				Commissaire aux comptes 2			
	DJP AUDIT							
	31/12/2025	31/12/2024	%	%	31/12/2025	31/12/2024	%	%
Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes								
Honoraires afférents à la certification des comptes	13 600,00	13 500,00	100,00	100,00				
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité (*)								
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité								
Total	13 600,00	13 500,00	100,00	100,00				

(*) pour les missions prévues au II de l'article L.821-54 du code de commerce

Honoraires des commissaires aux comptes (CAC) ne certifiant pas les comptes et des Organismes tiers indépendants (OTI) pour la certification des informations en matière de durabilité						
Honoraires des commissaires aux comptes (CAC) ne certifiant pas les comptes et des Organismes tiers indépendants (OTI) pour la certification des informations en matière de durabilité (*)						

(*) pour les missions prévues au II de l'article L.821-54 du code de commerce pour les commissaires aux comptes et à l'article L.822-24 du code de commerce pour les OTI »

D.J.P AUDIT
Société de Commissariats Aux Comptes
SARL au capital de 2 600 €
Inscrite à la CRCC Montpellier - Nimes
20 rue de Saint-Gilles - 30000 NIMES
SIRET 493 272 967 00016 - NAF 6920Z
Tél. 04 66 38 89 00

Engagements financiers

	31/12/2025	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
Privilèges de prêteurs de deniers - immeuble Nîmes - Crédit agricole		224 220,00	
Privilèges de prêteurs de deniers - immeuble Avignon - Crédit agricole		476 764,00	
Privilèges de prêteurs de deniers - immeuble Nîmes - Crédit agricole		296 652,00	
Nantissement d'un DAT - Crédit agricole		99 373,00	
		1 097 009,00	
Total des engagements financiers (1)		1 097 009,00	
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

D.J.P AUDIT
Société de Commissariats Aux Comptes
SARL au capital de 2 600 €
Inscrite à la CRCC Montpellier - Nimes
20 rue de Saint-Gilles - 30000 NIMES
SIRET 493 272 987 00016 - NAF 6920Z
Tél. 04 66 38 89 00